

LE HANDICAP PSYCHIQUE EN ENTREPRISE



Consultez
notre site
internet, les
dates y sont
mises à jour



Formation
réalisable en
présentiel:
lieu à définir
ou en
distanciel



Participants :
Min : 6 pers
Max : 12 pers



Prérequis:
aucun



Durée: 7h

Public

Référents handicap en
entreprise ou en fonction
publique
DRH, RRH
Membres du CSE

Pédagogie et évaluation

Apports théoriques
Partage d'expérience
Plan d'action
Evaluation des acquis par
questionnaire (début et fin de
formation)

Intervenant

Consultant
spécialiste du
handicap

BESOINS SPÉCIFIQUES:

Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

Objectifs

- Identifier les fondements législatifs du handicap
- Définir le handicap psychique et ses différentes formes
- Adopter une posture professionnelle adaptée à l'inclusion
- Mettre en œuvre des aménagements en entreprise

Programme

Module 1 :

Qu'est-ce que les troubles Psychique

- Introduction : Santé mentale - anxiété...
- Idées reçues
- Focus sur certains troubles psychiques :
Trouble anxieux Généralisé avec
attaques paniques ; Automutilation ;
Idées suicidaires ; Traumatisme ;
Troubles alimentaires ; Addiction ;
Trouble dépressif ; Troubles
psychotiques ; la schizophrénie ; La
bipolarité ; les troubles Obsessionnelles
compulsifs ; la personnalité borderline

Module 2 :

Adaptation au travail

- Points clefs - restriction - compensation
- Droit à la compensation et principe d'accessibilité
- L'intégration

Les dispositifs

- Droits communs ; informer sur les droits et dispositifs, les acteurs de l'accompagnements

Informations et inscriptions

formation@capprofrance.com
www.capprofrance.com